

# École Saint-Jean-de-Matha

*Conseil d'établissement*

*Procès-verbal*

*de la 2<sup>e</sup> séance*

**Montréal, le 27 octobre 2020, 18h30**

***Procès verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement  
tenue en ligne, sur plateforme Teams.***

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice  
M. Mathieu Guillemette, parent  
Mme Sabrina Pasquiel, parent substitut  
Mme Andréanne Cloutier, professeure  
Mme Sophie Lapointe, parent, secrétaire  
M. Ardian Xharra, parent  
Mme Josée Hébert, professeure  
Mme Judith Marois-Jones, parent substitut  
Mme Julie Paquet, parent  
Mme Catherine St-Cyr, professeure  
M. Antoine Hébert, parent substitut  
Mme Jacynthe Guimond, parent substitut  
M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut

Étaient absents

M. Stéphan Lemieux, assiste à la réunion du comité de parents de  
la CSSDM  
Mme Carole Clément, technicienne service de garde

**1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum**

À 18h32. Quorum atteint.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est indiqué que le mot de la Fondation sera discuté avant le point travaux/délocalisation. Aussi, le point 10 a été enlevé de l'ordre du jour.

M Guillemette présente l'ordre du jour.

*Adopté à l'unanimité*

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020. Suivis au PV**

*Adopté à l'unanimité*

Suivis au PV :

- Une formation sera obligatoire pour les membres du CÉ. La CSSDM communiquera avec les parents directement pour leur donner les détails de cette formation.

- Covid : Pas de cas de covid signalés à l'école pour le moment. La plupart des parents respectent bien les consignes de santé publique (isolement à la maison en cas de symptômes).

**4. Période réservée au public**

S/O

**5. Conseil d'établissement**

**5.1. Budget (perfectionnement et fonctionnement)**

Voir point 5.3 pour budget perfectionnement.

**5.2. Ventilation des budgets**

Il a été nécessaire d'avoir 2 secrétaires durant deux semaines pour la transition (départ de Catherine Bulhoës-Lopes).

Un concierge de soir est actuellement en remplacement, donc certaines dépenses sont dédoublées. Ceci explique les manques à gagner dans le présent budget. Les dépenses liées à la pandémie (produits nettoyants, etc.) seront remboursées en fin d'année scolaire.

Grâce au budget pour les mesures probantes et innovantes, des services d'orthophoniste et de psychoéducateur sont ajoutées à l'école.

Poste budgétaire École Montréalaise : peut être utilisé pour des honoraires ou sorties jeune public.

Opération solidarité : Permet un meilleur service aux élèves en difficulté, soutien linguistique et un enseignant d'éducation physique en plus (temps partiel).

Pour ce qui est du service de garde, les salaires des éducatrices sont prévus, mais les revenus ne sont pas encore disponibles. Il est par contre à noter qu'un déficit est prévu en fin d'année au niveau du service de garde, car 3 éducatrices sont en surplus à cause des travaux et de la covid.

Nouvelle mesure : "aide au parents" utilisé pour la transition préscolaire-primaire. Aussi, l'ajout d'enseignement spécialisé au préscolaire sera utilisé pour faire des activités physiques de type zumba, ou activités artistiques ou sportives avec la participation d'un animateur ou accompagnateur qui n'est pas enseignant, puisqu'il n'y a pas d'enseignant spécialiste qui ne travaille pas à temps complet.

Poste budgétaire Soutien/intégration EHDA : utilisé pour ajouter des service d'orthopédagogie, peut être reconduit d'une année à l'autre.

L'acquisition de matériel numérique a été utilisé pour acheter des ordinateurs portables. Il y aura éventuellement une vingtaine d'ordinateur par niveau et environ la moitié des élèves aurait accès à un portable si jamais l'école devait fermer à cause de la pandémie.

Il est possible que les besoins d'entretien ménager augmentent dans la prochaine année, car les nouveaux locaux devront aussi être nettoyés, ce qui augmentera la tâche à la concierge.

Les cours de danse à l'école Julie Lemieux sont payés par le SRM (service des ressources matérielles) du CSSDM, car c'est lié aux travaux de construction du gymnase.

Mme Guimond s'informe à propos de ce qui est prévu lorsque des déficits ou des surplus sont présents à la fin de l'année. Mme Lincourt indique que les déficits prévus doivent être approuvés et sont absorbés par les surplus des autres écoles de la CSSDM.

*Adopté à l'unanimité*

### **5.3. Idées pour conférences**

Mme Lincourt a informé le CÉ des activités de formation des parents avec les conférences en ligne de l'organisation aidersonenfant.com. Les membres du CÉ sont intéressés par ce type de conférence et discutent des sujets offerts. Il est décidé de choisir les conférences sur le fléau des écran et le stress et l'anxiété. Mme Guimond communiquera avec l'organisme pour demander s'il

est possible d'obtenir un rabais pour 2 conférences puisque notre école ne compte pas 500 élèves (tarif prévu de 600\$ pour les deux conférences). Sinon, nous utiliserons le budget de fonctionnement du CÉ pour couvrir le coût total.

*Adopté à l'unanimité*

## **6. Service de garde**

### **6.1. Infos de Mme Clément**

Une première phase de déménagement a été faite avec le matériel du service de garde. Jeudi le 5 novembre, il y aura une deuxième phase de déménagement pour les nouveaux locaux du rez-de-chaussée, qui pourront être utilisés à partir de cette date. Les classes modulaires seront conservées pour le service de garde jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'accueil continuera d'être du côté de la rue Dumas jusqu'à nouvel ordre. De l'aide de la technicienne en service de garde de l'école Dollard-des-Ormeaux est offerte au besoin.

## **7. Consultation/Approbation**

### **7.1. Sorties éducatives**

Aucune sortie prévue actuellement, ni dérogation d'horaire, mais des activités auront lieu à l'école. Mme Lincourt préparera une liste des activités spéciales prévues à l'école dans les prochaines semaines.

## **8. Comités de travail**

### **8.1. Mot de la Fondation**

Il est désormais possible de faire des dons à la Fondation directement sur le site internet de l'école via PayPal. La campagne de financement de vente d'huile d'olive et de recettes en pot est aussi en cours. Un tirage de cartes cadeaux chez les commerçants locaux (via des commandites) sera organisé dans les prochains mois. Un marche-o-thon est aussi envisagé. Des demandes de financement à la Fondation Desjardins ont été faites pour des projets spécifiques. Un montant de 5000\$ pourrait être obtenu grâce à ceci. Une subvention de Best Buy pourrait aussi être sollicitée pour des items technologiques. M. Guillemette indique qu'il aimerait participer à la prochaine rencontre de la Fondation. Mme Lapointe demande quelle proportion du montant du don des parents est conservé par la compagnie propriétaire de l'interface. Mme Marois-Jones indique que

c'est de l'ordre d'environ 1,6%.

## 9. Informations

### 9.1. Travaux/délocalisation

Mme Lincourt avise le CÉ qu'une délocalisation de l'école aura lieu en juin 2021. Il n'y aura finalement pas de discussion et décision à prendre par l'équipe-école, les parents de l'école et le CÉ. C'est l'équipe d'ingénierie du service des ressources matérielles du CSSDM qui a pris la décision, car les travaux de réfection de l'école sont encore plus importants que ce qui était prévu au préalable. Les endroits disponibles actuellement pour relocaliser notre école : école transitoire d'Honoré-Mercier et école Cœur-Immaculé de Marie. 14 locaux sont disponibles à Honoré-Mercier, il y aurait donc quelques locaux qui devraient être à CIM. On pourrait actuellement réserver l'école transitoire et ainsi permettre aux travaux de durer 1 à 2 ans au lieu de 5 à 7 ans ou plus. Mme Lincourt note qu'il est en un sens bénéfique que la décision soit prise par autrui, car ça évite des déchirements entre les besoins et opinions différents d'un parent à l'autre et d'un enseignant à l'autre. Des discussions sont à prévoir par rapport au transport scolaire, au service de garde, etc. Une communication écrite et une rencontre sont prévues pour informer et répondre aux questions des parents par rapport à la délocalisation.

M. Abdelghani indique que le transport scolaire devra être offert. Aussi, il indique que le chantier actuel est très lent. Mme Lincourt indiquera au chargé de projet du projet gymnase que le CÉ est inquiet par rapport aux délais importants dans la livraison du gymnase. Le service des ressources matérielles met de la pression pour que les travaux soient faits le plus rapidement possible et soient faits de façon adéquate.

Mme Lincourt indique que les élèves de 5 et 6<sup>e</sup> année ainsi que les maternelles seront installés dans l'école transitoire Honoré-Mercier, pour favoriser le passage primaire-secondaire pour les plus vieux et parce que les locaux adaptés aux maternelles sont disponibles dans cette école transitoire.

Mme Paquet indique que l'utilisation d'esquisses (si disponibles) pourrait aider lors des premières communications avec les parents, pour permettre d'avoir un message plus universel et de se projeter dans le projet. Il est aussi proposé de donner des outils pour annoncer la nouvelle aux enfants et les aider à gérer le changement ("école à dessiner", vidéos pour aller à la rencontre des élèves de l'autre école, visiter les locaux si possible, etc). Mme Guimond demande si le nouveau gymnase pourrait être disponible éventuellement pour la communauté. Pour le moment, il

ne sera pas disponible, mais il pourrait l'être éventuellement, entre autres pour la concentration sport d'Honoré Mercier. La cour d'école sera aménagée à l'été 2021.

#### **10. Varia**

Prochain CÉ dans 3 semaines.

Mme Paquet se demande ce qui est prévu pour fêter les fêtes saisonnières afin de pallier au manque d'activités sociales dans la communauté cette année lié à la pandémie. Mme Lincourt indique qu'un comité actif et créatif est en place à l'école pour organiser des activités spéciales pour les élèves.

#### **11. Levée de l'assemblée**

À 20h42